

PROGRAMME PROMOTIONNEL D'ESB: RÉSEAUX THERMIQUES



CONTRIBUTION D'ESB POUR LE RACCORDEMENT À UN RÉSEAU THERMIQUE

ESB s'engage à promouvoir les énergies durables et vous soutient si vous souhaitez raccorder votre bâtiment à un réseau thermique fournissant une énergie renouvelable ou de la chaleur résiduelle. Et ce, que vous ayez l'intention de remplacer votre système de chauffage existant ou de raccorder un bâtiment neuf. Profitez dès maintenant de la contribution de soutien d'ESB et d'autres avantages!

Avec un raccordement à un réseau thermique, vous n'avez plus à vous soucier de l'approvisionnement en gaz ou en mazout, la chaleur arrive directement à votre domicile.

L'ancien système de chauffage est remplacé par une station domestique compacte avec échangeurs de chaleur, ce qui vous permet de gagner de la place et d'éliminer les coûts de maintenance.

La chaleur est en grande partie produite à partir d'énergies renouvelables et est pratiquement exempte de CO₂. De cette manière, vous montrez l'exemple pour un avenir énergétique durable et apportez une contribution précieuse à la réalisation des objectifs climatiques.

RÉSEAU THERMIQUE

Qu'est-ce qu'un réseau thermique?

Dans un réseau thermique, l'énergie de chauffage est produite dans une centrale thermique commune. Celle-ci est distribuée aux consommateurs via un réseau de chaleur. La production centralisée de grandes quantités de chaleur permet également d'exploiter des sources d'énergie dont l'utilisation serait trop coûteuse pour les consommateurs individuels. Il s'agit par exemple de l'utilisation de copeaux de bois régionaux, de

l'eau du lac ou de la nappe phréatique, ou encore de chaleur résiduelle disponible dans la région. À cet égard, un modèle tarifaire unique s'applique pour tous les clients au sein d'une zone d'approvisionnement. De ce fait, un réseau thermique représente toujours aussi une communauté solidaire, selon la devise «Ensemble, c'est possible».

Comment la chaleur arrive-t-elle à mon domicile?

Dans la centrale thermique, de l'eau est chauffée grâce à la source d'énergie principale. Cette eau chaude est ensuite acheminée par des conduites isolées aux clientes et clients qui se procurent la chaleur dont ils ont besoin via une station

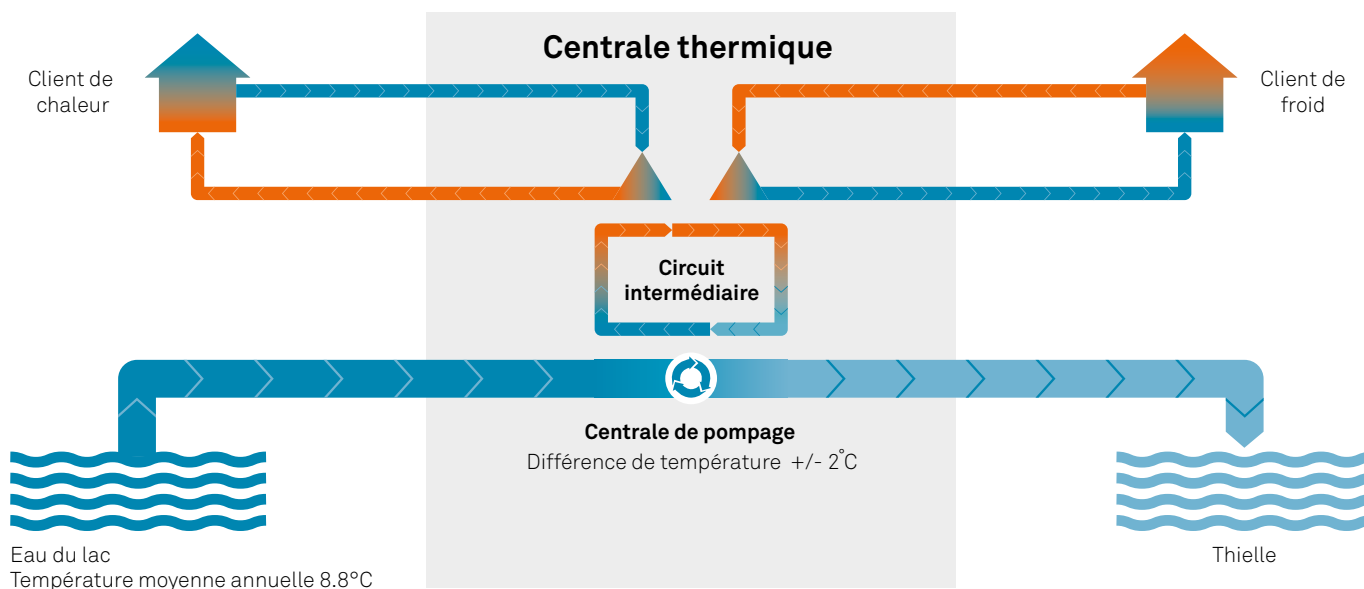
domestique. L'eau refroidie retourne à la centrale où elle est de nouveau réchauffée. Ce système permet de remplacer les chauffages électriques, au mazout ou au gaz naturel et de réduire nettement les émissions de gaz à effet de serre.

Avantages d'un raccordement à un réseau thermique

- «Pack sérénité» confortable: Vous n'avez à vous soucier ni de l'approvisionnement en combustible, ni de l'entretien de l'installation de chauffage
- Intéressant sur le plan économique
- Évolution prévisible des prix, car ceux-ci sont largement indépendants des fluctuations internationales des prix du gaz et du pétrole
- Gain de place dans l'immeuble
- Création de valeur locale
- Utilisation d'énergies renouvelables locales
- Très bon bilan carbone

FONCTIONNEMENT RÉSEAU THERMIQUE

(selon l'exemple de l'utilisation de l'eau du lac)





CONTRIBUTION DE SOUTIEN

Conditions à remplir pour obtenir une contribution de soutien

- Votre bâtiment est situé sur le territoire communal de la Ville de Bienne et peut être raccordé à un réseau thermique qui fournit au moins 80 % de chaleur renouvelable ou de chaleur résiduelle.
- Vous prélevez l'énergie de chauffage dès qu'elle est disponible. Cela signifie que les raccordements qui ne sont pas utilisés immédiatement ne bénéficient pas du soutien

financier d'ESB.

- Clarifiez d'abord votre droit aux contributions cantonales. Les éventuelles contributions cantonales seront déduites de la contribution de soutien d'ESB.

Procédure à suivre pour obtenir votre contribution de soutien

- Envoyez une demande de contribution de soutien à sales@esb.ch. Joignez la confirmation de la contribution du canton si vous remplacez un système de chauffage au mazout ou électrique.
- Nous vous enverrons une confirmation écrite de l'octroi de

la contribution de soutien.

- Réalisez le raccordement dans un délai d'un an.
- Envoyez-nous une copie de votre facture des frais de raccordement et du contrat de fourniture de chaleur afin que nous puissions vous transférer la contribution de soutien.

Répartition des coûts

Les taux de contribution maximaux sont les suivants:

- Puissance de raccordement (échangeurs de chaleur) jusqu'à 20 kW = CHF 4'500.-
- Puissance de raccordement (échangeurs de chaleur) à partir de 20 kW = CHF 3'500 + 50.-/kW

La puissance de raccordement au réseau thermique est déter-

minante pour la contribution de soutien, mais il sera accordé au maximum 35 % de la contribution aux coûts de raccordement, moins les contributions de tiers (p. ex. les contributions cantonales).

Les contributions de soutien sont également disponibles pour les réseaux thermiques exploités par des tiers (p. ex. la MÜVE).

Exemple de calcul de la contribution de soutien

Contribution aux frais de raccordement (selon offre/contrat du réseau thermique)	CHF	50'000
Puissance de raccordement (en kW)	kW	150
Montant maximal sur la base de la contribution aux frais de raccordement (35 % de CHF 50 000.-)	CHF	17'500
Montant maximal sur la base de la puissance de raccordement	CHF	11'000
- Montant de base	CHF	3'500
- Montant en fonction de la puissance (150 kW x 50.-)	CHF	7'500
Contribution de soutien maximale valide (Au plus le taux de contribution maximum, au plus 35 % des frais de raccordement)	CHF	11'000
Moins les contributions éventuelles de tiers	CHF	-10'000
Contribution de soutien d'ESB	CHF	1'000

Calculez en ligne la contribution de soutien escomptée sur

<https://www.esb.ch/fr/clients-privés/programmes-promotionnels/reseauxthermiques>

RÉSEAUX THERMIQUES DANS LA VILLE DE BIENNE



Réseaux opérationnels

- 01 Battenberg
- 02 Champagne
- 03 MÜVE

Projets de construction

- 04 Lac de Bienne
- 05 Champagne Est

Avant-projets

- 06 Boujean Est
- 07 Tilleul
- 08 Faubourg du Lac Nord
- 09 Archives municipales

Faisabilité

- 10 Boujean Industrie Sud
- 11 Burgerbeunden
- 12 Hermann-Lienhard Nord
- 13 Hermann-Lienhard Sud
- 14 Nouvelle Ville Sud
- 15 Quai-du-Haut

Idées de projet

- 16 Lac de Bienne Nord
- 17 Boujean Industrie
- 18 Boujean Ouest
- 19 Champagne Ouest
- 20 Rue de Mâche
- 21 Faubourg du Lac
- 22 Archives municipales Ouest

CONTACT

Si vous avez d'autres questions ou souhaitez recevoir un service de conseil, veuillez envoyer un e-mail à sales@esb.ch ou utiliser le formulaire de contact disponible sur <https://www.esb.ch/fr/clients-prives/programmes-promotionnels/reseauxthermiques>



Energie Service Biel/Bienne
Gottstattstrasse 4, rue de Gottstatt · Postfach / Case postale · 2501 Biel/Bienne
T 032 321 12 11 · www.esb.ch